

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY

## DÉCISION

DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE EN DATE DU 30 MAI 2023

### N° 2023-220 ATTRIBUTION D'AIDE À LA RÉNOVATION DE L'HABITAT – PROGRAMME 2023

Nomenclature des actes : 7.5

Vu la délibération n°2020-323 du 23 septembre 2020, relative au lancement d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) couplée à une Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique de l'Habitat (PTREH).

Vu la délibération n°2020-447 du 9 décembre 2020 relative à l'approbation du règlement des aides de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de la Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique.

Vu la délibération n°2020-448 du 9 décembre 2020, relative à l'adhésion de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay au programme Eco-PASS – propriétaire en Vendée.

Vu la délibération n°2020-161 du 24 juin 2020 attribuant les délégations à la Présidente.

Considérant que les demandes d'aide suivantes sont conformes aux critères d'éligibilité, la Présidente décide d'attribuer les subventions suivantes :

#### Dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

N° dossier	Nom	Commune projet	Types de travaux	Montant Aide
INCONNU	LERSTEAU	CHANTONNAY	énergie (logement locatif) et prime sortie de vacance locative	5 500,00 €
2023-01153	CHARPENTREAU	SAINT GERMAIN DE PRINÇAY	énergie (logement personnel)	500,00 €
2023-02030	FRUCHARD	CHANTONNAY	adaptation du logement personnel	1 287,00 €
2022-05446	GROLLEAU	SAINT PROUANT	énergie (logement personnel)	250,00 €

Certifié exécutoire par la Présidente compte tenu de la transmission à la Préfecture et de l'affichage le 31/05/2023.

2022-04597	ROUET	ROCHETREJOUX	énergie (logement personnel)	500,00 €
2021-02092	BERTRAND	SAINT MARTIN DES NOYERS	énergie (logement personnel)	500,00 €

Budget initial	Montant engagé	Reste après engagement	Dont montant déjà versé
157 250 €	39 474 €	117 776 €	785 €

### Dans le cadre de la Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique

N° dossier	Nom	Commune du projet	Montant Aide
PTRE325	SACHOT	ROCHETREJOUX	250,00 €
PTRE101	YOU	SIGOURNAIS	750,00 €
PTRE287	MOTAIS	CHANTONNAY	250,00 €
PTRE289	TAPON	CHANTONNAY	250,00 €
PTRE300	JOLY	CHANTONNAY	250,00 €
PTRE312	CORMIER	CHANTONNAY	250,00 €
PTRE318	BÉNIT	SAINT GERMAIN DE PRINÇAY	250,00 €
PTRE319	BERTIN	ROCHETREJOUX	250,00 €
PTRE321	GERBAUD	BOURNEZEAU	250,00 €

Budget initial	Montant engagé	Reste après engagement	Dont montant déjà versé
51 750 €	14 500 €	37 250 €	500 €

Le versement des aides sera effectué sur présentation des justificatifs de paiement validés par les conseillers habitat.

À CHANTONNAY, le 30 mai 2023

Pour copie conforme,  
La Présidente  
Isabelle MOINET